

Quelques vérités

Chaque année c'est la même rengaine : l'enseignement privé confessionnel refuserait des milliers d'élèves faute de locaux et d'enseignants (payés par l'Education Nationale grâce aux accords Lang/Cloupet et à la réforme Jospin).

Bien sûr ces chiffres sont invérifiables car les inscriptions ne passent pas les communes et seuls les directeurs d'établissements privés abondent les statistiques à leur guise et en incluant les demandes de renseignements. De plus, si une famille a fait sa demande dans plusieurs établissements, elle est comptabilisée plusieurs fois.

En fait, depuis 25 ans il y a une très grande stabilité dans les effectifs (86% en public pour le primaire et 80% en public pour le secondaire).